Délibération n°2016-38
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du mardi 22 novembre 2016

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

Envoyé en préfecture le 22/11/2016
Reçu en préfecture le 22/11/2016
Affiché le
ID : 056-200049708-20161122-2016_38_RIVAGES-CC

Adhésion à l'association « Rivages de France »

L'an deux mille seize, le **mardi 22 novembre 2016 à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan (SMAGPNRGM), légalement convoqué le 16 novembre 2016 s'est réuni dans les locaux du SMAGPNRGM sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David **LAPPARTIENT**	Président
M. Luc **FOUCAULT**	1er Vice-président
Mme Marie-José **LE BRETON**	2ème Vice-Présidente
Mme Anne **GALLO**	3ème Vice-présidente
M. Bernard **AUDRAN**	4ème Vice-Président
M. Xavier-Pierre **BOULANGER**	
M. Michel **JEANNOT**	
M. Loïc **LE TRIONNAIRE**	

Absents excusés :

M. Thierry **BURLOT**
M. Gilles **DUFEIGNEUX**
M. Ronan **LE DELEZIR**
M. Luc **LE TRIONNAIRE**

Procurations :

M. Gilles **DUFEIGNEUX** donne pouvoir à Mme Marie-José **LE BRETON**
M. Luc **LE TRIONNAIRE** donne pouvoir à M. David **LAPPARTIENT**

Etaient également présents :

Mme Monique **CASSÉ** (*Directrice*)
Mme Gaëlle **CHAUBARON** (*Gestionnaire administrative et financière*)

Délibération n°2016-38
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du mardi 22 novembre 2016

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
ne autre vie s'invente ici

Adhésion à l'association « Rivages de France »

Depuis 2009, le Parc naturel régional gère l'île d'Ilur, propriété du Conservatoire du Littoral. L'association « Rivages de France » est un réseau national de 160 gestionnaires et partenaires de la gestion de sites littoraux de métropole et d'outre-mer dont le Conservatoire lui-même.

L'objet de « Rivages de France » est de :

- mener des activités propres à faire vivre et animer le réseau constitué principalement de structures participant à la gestion des sites du Conservatoire,
- créer les conditions d'échange, de partage et de diffusion des connaissances et d'expériences dans l'objectif d'une bonne gestion des sites du Conservatoire du littoral et plus généralement des espaces naturels protégés du littoral et des rives lacustres.

Le Parc a été sollicité pour devenir adhérent à « Rivages de France ».

La cotisation annuelle s'élève à 500 euros.

En conclusion, il vous est proposé d'émettre un avis favorable à l'adhésion du Syndicat Mixte du Parc à l'association « Rivages de France » et d'autoriser le Président à effectuer les démarches nécessaires.

Le résultat des votes est de :

- 14 voix pour ;
- 0 voix contre ;
- 0 abstention(s).

Par conséquent, la conclusion est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement et de Gestion
du Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT